

EPE – ALGERIE TELECOM – SPA /CA 61.275.180.000 DA – RC N° 02B 18 083

Direction Opérationnelle de Guelma

Le Numéro d'identification Fiscale (NIF) : 000.216.299.033.049

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/2018

La Direction Opérationnelle de Guelma lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt qui a pour objet la présélection en vue d'établir et d'élargir une short liste des entreprises aptes à réaliser pour le compte de la Direction Opérationnelle de Guelma, les travaux suivants :

- Travaux de construction des clients FTTH.
- Travaux de construction des lignes d'abonnés.
- Travaux de maintenance, réhabilitation et développement des réseaux urbains (cuivre).
- Travaux de maintenance, réhabilitation et développement des réseaux urbains (ODN).

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à manifester leurs intérêts par la fourniture d'un dossier composé des pièces administratives et techniques suivantes :

1. La lettre d'intention datée et signée par la personne habilitée de l'entreprise (modèle à retirer auprès de la DO).
2. Une copie de l'extrait de registre du commerce.
3. Une copie de la carte d'identification fiscale (NIF).
4. Des renseignements justifiant les capacités humaines, matérielles, financières et références professionnelles (les attestations de bonne exécution, PV de réception).

Les entreprises doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces règlementaires citées ci-dessus en cours de validité sous peine de rejet.

Les entreprises qui rentrent dans le cadre des programmes et dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes ne sont pas tenus obligatoirement de justifier les références professionnelles.

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessous indiquée sous pli fermé anonyme portant uniquement la mention suivante :

Appel à manifestation d'intérêt n° 01/2018

Direction opérationnelle de Guelma

« A NE PAS OUVRIR »

La date limite de dépôt des offres est fixée au quinzième (15^{eme}) jour à 14h00 à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt sur les quotidiens nationaux.

L'ouverture aura lieu le même jour de dépôt en séance publique à 14h00.

Les entreprises retenues à l'issue de la présélection seront invitées par la direction opérationnelle de Guelma.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun cas l'obligation d'être présélectionnée.